

VIVRE ENSEMBLE À STEINSOULTZ

ZAMMA LAWA IN SCHTAISULZ

Décembre 2020



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| • MOT DU MAIRE | 2 |
| • NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE | 3 |
| • RAPPELS DU BON CITOYEN | 5 |
| • SYNTHÈSE DES COMPTE-RENDUS DES DÉLIBÉRATIONS DU CM..... | 7 |
| • ARRET SUR IMAGES | 22 |
| • ETAT CIVIL 2020 | 23 |
| • REMERCIEMENTS | 25 |
| MUSICIENS..... | 25 |
| MASQUES | 26 |
| APEI..... | 27 |
| • PAROLE AUX ASSOCIATIONS..... | 28 |
| AMICALE DES SAPEURS POMPIERS | 28 |
| CONSEIL DES JEUNES | 29 |
| LA STEINSOULTZOISE..... | 30 |
| AMICALE des DONNEURS de SANG de STEINSOULTZ | 31 |
| LOISIRS et ANIMATIONS STEINSOULTZ | 33 |
| ASSOCIATION « Sundgau - Burkina Faso » | 35 |
| • SAVIEZ-VOUS QUE ? | 37 |
| • SE DIVERTIR | 38 |
| DEVINETTES : | 38 |
| MOTS D'ENFANTS: | 38 |
| MOTS CROISÉS SPÉCIAL STEINSOULTZ | 40 |
| CONCOURS PHOTOS..... | 41 |
| BREDALE : SCHOKOLÀ DIAMANTA | 42 |
| Le MOT de la FIN | 42 |

Chères Steinsoultzaises, Chers Steinsoultzois,

La période de Noël qui arrive est en général une période de fêtes, de réjouissances et de moments de partage avec nos proches. Malheureusement, même si nous pouvons fêter Noël en cercle restreint, Noël sera aussi à l'image de cette année atypique qui vient de s'écouler. Une année fade et faite de distanciations.



Distanciations avec nos aînés, nos familles, nos amis ; fade car sans manifestation, celles qui d'habitude donnent vie à notre village de par ses si nombreuses associations vouées aujourd'hui à l'immobilisme. Est-ce que 2021 sera une copie améliorée de 2020 ? Nous ne pouvons le dire, mais en continuant d'appliquer les gestes utiles, nous avons la possibilité d'agir très certainement positivement sur notre avenir proche.

Concernant la vie du village, les vacances scolaires d'été qui ont suivi la mise en place du nouveau conseil municipal ont permis à presque chacun d'entre nous de s'échapper quelques jours de cette monotonie installée depuis le mois de mars. Je voulais d'ailleurs remercier Jérôme et Jean Louis pour l'intérim réalisé durant les vacances de Pascal, notre ouvrier communal, afin d'arroser nos diverses plantations.

Le groupe de Christine travaille sur l'écriture du nouveau règlement de la salle communale et sur les nouveaux points de sécurité souhaités lors de la dernière inspection annuelle.

Il ne vous aura pas échappé non plus la transformation de notre journal communal dont je salue le travail réalisé par Delphine, Eliane et Daniel. Cette version se voudra plus interactive avec vous. Nous tâcherons de la rendre la plus intéressante possible et serions heureux de pouvoir compter sur vous pour l'enrichir de nombreux articles.

D'autres encore vont se consacrer à un projet de rénovation de nos logements communaux. Ceux-ci, vétustes doivent être réaménagés et ainsi offrir un nouveau confort aux locataires et permettre à la commune de sortir des énergies fossiles grâce en partie aux aides de l'état. Une nouvelle étude d'un lotissement rue du Moulin est de même à l'étude.

Je ne vous cache pas que ce lotissement a pour but de raviver les effectifs de notre école, qui risque une fermeture de classe et ce, dès la prochaine rentrée si nous n'intervenons pas. Nous ferons le maximum pour garder nos enfants chez nous. Je voulais souligner encore une fois le professionnalisme de tout le corps enseignant, sans qui, les élèves n'auraient pu reprendre en juin. Un suivi a été effectué au-delà des prérogatives. L'enseignement à Steinsoultz n'est pas celui de la facilité mais bien celui de la réussite. Aux enseignants, j'associe aussi Deborah, Geneviève et Huguette qui ont en toute discrétion, mais consciencieusement, et ce à chaque jour de classe, désinfecté et briqué l'ensemble des locaux recevant les enfants.

Concernant les investissements, le véhicule communal arrive au bout de 20 ans, au-delà de ce que nous avons pu lui demander ; une étude de l'extension du Colombarium au nouveau cimetière est en cours, et la machine à nettoyer les sols de la salle communale est à changer.

Des travaux sont aussi prévus par la Com Com sur la deuxième portion de la rue de Jettingen afin de changer les canalisations d'eau endommagées par des années d'usure. Nous en profiterons pour solutionner en partie l'approvisionnement des fontaines de cette rue. La couche de roulement de la départementale D463 sera remplacée une fois l'hiver terminé et les pavés centraux seront enlevés (hors îlots surélevés)

Enfin, je suis profondément étonné par l'énergie déployée par certaine(s) personne(s) pour nuire à la bonne ambiance du village, nous avons appris que des courriers à l'en-tête de la mairie ont été envoyés à certains d'entre vous. Tout courrier non signé et non tamponné de la mairie est de valeur nulle.

Pour terminer, je formule le vœu sincère de pouvoir tous nous retrouver le plus rapidement possible en 2021 et de pouvoir partager avec vous de nouveaux moments de convivialité. Ce sont ces moments qui nous manquent à toutes et tous et qui font la force de notre village et de ses si nombreuses associations.

A tous les villageois, les villageoises, les enseignants, les agents communaux, messieurs les curés de la paroisse, ainsi qu'à tout le conseil municipal, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et de rester positifs pour cette année 2021.

Ich wünsch èiech a scheena Wiahnachta und a glicklig nòi Johr

Stéphane Stallini





Stéphane
STALLINI
Maire

Les élus

Le Maire et ses Adjoint



Jérôme **MEYER**
1^{er} Adjoint

TECHNIQUE



Cédric **BRAND**
2^{ème} Adjoint

URBANISME



Christine **KEPPI**
3^{ème} Adjointe

ANIMATION



Delphine **GLEDEK**
4^{ème} Adjointe

ADMINISTRATION

Les Conseillers municipaux



Ludovic
BERTHIOT



Marie
KAUFFMANN



Daniel
BURTSCHY



Sabrina
SCHREIBER



Lorenzo
PERROTTA



Eliane
NUSSBAUMER



Jean-Louis
BLIND



Anita
WIEDER



Sylvain
TLILI



Sabine
SURGAND

Les **commissions** **communales**

Commission **Administration**

Stéphane **STALLINI**
Jean-Louis **BLIND**
Delphine **GLENDEK**
Christine **KEPPI**
Eliane **NUSSBAUMER**
Lorenzo **PERROTTA**
Sabrina **SCHREIBER**
Anita **WIEDER**

Commission **Technique**

Jérôme **MEYER**
Ludovic **BERTHIOT**
Cédric **BRAND**
Daniel **BURTSCHY**
Lorenzo **PERROTTA**
Stéphane **STALLINI**
Sabine **SURGAND**
Sylvain **TLILI**

Commission **Urbanisme**

Cédric **BRAND**
Ludovic **BERTHIOT**
Jean-Louis **BLIND**
Daniel **BURTSCHY**
Marie **KAUFFMANN**
Jérôme **MEYER**
Stéphane **STALLINI**
Sylvain **TLILI**

Commission **Animation**

Christine **KEPPI**
Delphine **GLENDEK**
Marie **KAUFFMANN**
Eliane **NUSSBAUMER**
Lorenzo **PERROTTA**
Sabrina **SCHREIBER**
Sabine **SURGAND**
Anita **WIEDER**

Commission **Vie communale**

Delphine **GLENDEK**
Marie **KAUFFMANN**
Christine **KEPPI**
Eliane **NUSSBAUMER**
Lorenzo **PERROTTA**
Sabrina **SCHREIBER**
Stéphane **STALLINI**
Anita **WIEDER**

Secrétaire de **Mairie**



Sabine
SIMON

Contacter la Mairie

☎ 03 89 25 86 85

✉ mairie.steinsoultz@orange.com

🕒 Horaires d'accueil de la mairie :
Mardi et jeudi : 16h - 18h30
Et sur rendez-vous

• RAPPELS DU BON CITOYEN



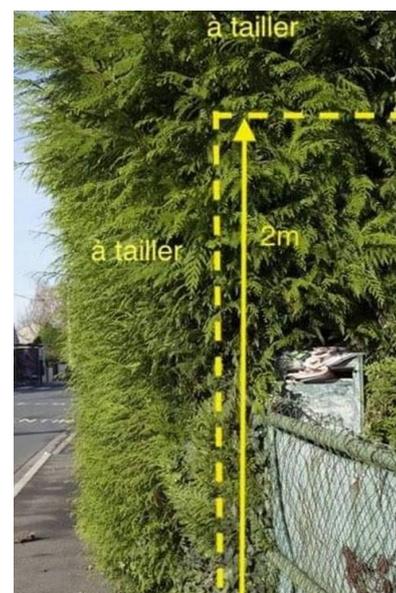
Chacun est **responsable du trottoir** devant chez lui. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus de maintenir propres et dégagées leurs portions de trottoir. Le passage des piétons doit être libre et en particulier en cas de chute de **neige** pour prévenir tout accident.

En cette période de **taille** : chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Pour ne pas gêner le passage des piétons et que ces plantations ne soient pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, et l'éclairage public.

Notez que ces tailles ne sont pas permises du 15 mars au 31 juillet durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux.



Les dépôts de **déchets** sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. La prolifération anarchique des épaves et des dépôts illégaux de déchets constitue une nuisance pour l'environnement et porte atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels. Un dépôt illégal est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. Ils représentent une menace quant aux risques d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives. Que font ces **déchets** dans nos bois ?



Pour rappel, lorsqu'il est identifié, l'auteur de ces dépôts illégaux encourt une amende minimum de 1'500€.

La déchetterie de Waldighoffen vous accueille (hors jours fériés) :

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars
LUNDI, MARDI, JEUDI & VENDREDI : 13 H à 16 H
MERCREDI & SAMEDI : 9 H à 16 H

Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre
LUNDI, MARDI, JEUDI & VENDREDI : 13 H à 18 H
MERCREDI & SAMEDI : 9 H à 18 H

sous réserve de changements en 2021

Nous chérissons nos **animaux** de compagnie, mais des maitres font preuve d'incivisme. Ainsi, nous rappelons que les chiens ne doivent pas divaguer sur les voies publiques. En outre pour des raisons évidentes d'hygiène et de respect des riverains, tout possesseur d'animal est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections sur le domaine public communal (rues, trottoirs, espaces verts).



valable pour tous nos animaux domestiques



Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ou tout engin à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 20h

Les samedis de 8h à 12h et de 13h30 à 19h

BBRUIT
BBRUIT
BRUIT

Tout **bruit** de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Autre rappel

Un véhicule à l'arrêt ou en **stationnement** ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux. Les **trottoirs** sont des espaces réservés aux piétons. Il est interdit de s'arrêter en voiture ou de stationner sur le trottoir sauf si un marquage au sol l'autorise expressément.

Tout contrevenant s'expose à une amende de 135€.



• SYNTHÈSE DES COMPTE-RENDUS DES DÉLIBÉRATIONS DU CM

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU 23 MAI 2020

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents 15 - Procuration : 0

Le 23 mai 2020, à 10 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Steinsoultz, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Communale, sous la présidence de M. BAUMLE Christophe, Maire.

Secrétaire de séance : Mme SIMON Sabine

INSTALLATION DES NOUVEAUX ELUS

La séance a été ouverte sous la présidence de M. BAUMLE Christophe, Maire, qui après avoir salué la nouvelle assemblée élue, a procédé à l'appel nominal, a donné lecture des résultats des élections municipales du 15 mars 2020, puis a déclaré les membres du conseil municipal, cités ci-dessous, installés dans leur fonction :

| | | | |
|----------------------|-----|-------------------|-----|
| BRAND Cédric | 291 | STALLINI Stéphane | 272 |
| BERTHIOT Ludovic | 290 | BURTSCHY Daniel | 270 |
| KAUFFMANN Marie | 290 | BLIND Jean-Louis | 269 |
| KEPPI Christine | 290 | PERROTTA Lorenzo | 267 |
| GLENDEK Delphine | 287 | SURGAND Sabine | 267 |
| NUSSBAUMER Eliane | 286 | MEYER Jérôme | 266 |
| SCHREIBER Sabrina | 281 | TLILI Sylvain | 240 |
| WIEDER Anita | 277 | | |

ÉLECTION DU MAIRE

M. BAUMLE, après quelques mots de remerciements aux conseillers sortants et aux Steinsoultois et d'encouragement à la nouvelle équipe, a passé la présidence de la réunion au doyen des membres présents élus, M. BLIND Jean-Louis en vue de l'organisation de l'élection du nouveau Maire.

Après la constitution du bureau, comprenant deux assesseurs, Mme KEPPI Christine et Mme GLENDEK Delphine, le président de séance, M. BLIND Jean-Louis, a invité les candidats au poste de maire à se faire connaître.

Est candidat : M. STALLINI Stéphane.

M. BLIND Jean-Louis a appelé les conseillers municipaux, tour à tour, à procéder au vote du Maire.

Proclamation de l'élection du Maire

M. STALLINI Stéphane, ayant obtenu la majorité absolue des voix au 1^{er} tour de scrutin, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Sous la présidence de M. STALLINI Stéphane, Maire, le conseil municipal a été invité à se prononcer sur le nombre des adjoints puis à procéder à leur élection.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal a fixé, avec 14 voix pour et 1 abstention des membres présents, à quatre le nombre des adjoints de la commune.

ELECTION DES ADJOINTS

M. STALLINI Stéphane, maire, a invité les candidats aux postes des adjoints à se faire connaître.

M. STALLINI Stéphane a appelé les conseillers municipaux, tour à tour, à procéder aux votes des quatre adjoints.

Ont été proclamés

M. MEYER Jérôme 1^{er} adjoint

M. BRAND Cédric 2^{ème} adjoint

Mme KEPPI Christine 3^{ème} adjointe

Mme GLENDEK Delphine 4^{ème} adjointe

Les adjoints ont été immédiatement installés dans leurs fonctions.

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL PAR LE MAIRE ELU

M. le Maire donne lecture de la Charte de lecture et en remet un exemplaire ainsi que le chapitre du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) consacré aux "Conditions d'exercice des mandats locaux" à chaque conseiller.

INDEMNITES ALLOUEES AUX ELUS POUR L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

M. le Maire rappelle que les fonctions d'élu local sont gratuites. Une indemnisation destinée à couvrir les frais liés à l'exercice du mandat est toutefois prévue par le Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) dans la limite d'une enveloppe financière variant selon la taille de la commune.

Son octroi nécessite une délibération.

Le maire perçoit de droit l'indemnité telle que prévue par le CGCT pour la strate de sa population.

Il est possible d'allouer des indemnités de fonction, dans la limite de l'enveloppe, au maire, adjoints et conseillers titulaires d'une délégation et aux autres conseillers municipaux (articles L2123-23, 24 et 24-1 du C.G.C.T.).

Considérant que la commune de Steinsoultz appartient à la strate de 500 à 999 habitants, au regard du recensement en vigueur au 1^{er} janvier 2020 (*Décret n° 2019-1302 du 5 décembre 2019 modifiant le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population*) pour tout le mandat.

Considérant que le nombre d'adjoints au maire a été fixé à 4, dans la limite de 30 % du nombre de conseillers.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2123-20 à L2123-24-1 et R 2123-23,

Le Conseil Municipal, après la présentation des tableaux officiels indiquant les valeurs des

indemnités selon la tranche de population, et après en avoir délibéré, décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire et des adjoints comme suit et avec effet au 23 mai 2020 :

- Maire : 40.3% de l'indice brut 1027
- les adjoints : 10.7% de l'indice brut 1027

Les indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires et la revalorisation de l'indice terminal de la fonction publique.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS (Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux, Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin et Syndicat Mixte de l'III).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de ne pas désigner au scrutin secret les représentants de la Commune pour siéger au sein des Syndicats mentionnés ci-après

Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux

- M. BERTHIOT Ludovic délégué titulaire
- M. BLIND Jean-Louis délégué suppléant

Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin

- M. MEYER Jérôme délégué

Syndicat Mixte de l'III

- Mme GLENDEK Delphine déléguée titulaire
- M. BURTSCHY Daniel délégué suppléant

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2020

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents 15 - Procuration : 0

Secrétaire de séance : Mme SIMON Sabine

ADMINISTRATION GENERALE

Rappel de l'ordre du jour de la réunion du 23 mai 2020

Mise en place des commissions communales

Commission d'Appel d'Offre (CAO)

Sont proclamés élus les membres titulaires :
MEYER Jérôme – BRAND Cédric – KEPPI Christine

Sont proclamés élus les membres suppléants : GLENDEK Delphine – BLIND Jean-Louis – PERROTTA Lorenzo

Membre titulaire de droit : STALLINI Stéphane, Maire

Commissions communales

| COMMISSION ADMINISTRATION | COMMISSION TECHNIQUE | COMMISSION URBANISME | COMMISSION ANIMATION | COMMISSION VIE COMMUNALE |
|---------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|--------------------------|
| STALLINI Stéphane | MEYER Jérôme | BRAND Cédric | KEPPI Christine | GLENDEK Delphine |
| BLIND Jean-Louis | BERTHIOT Ludovic | BERTHIOT Ludovic | GLENDEK Delphine | KAUFFMANN Marie |
| GLENDEK Delphine | BRAND Cédric | BLIND Jean-Louis | KAUFFMANN Marie | KEPPI Christine |
| KEPPI Christine | BURTSCHY Daniel | BURTSCHY Daniel | NUSSBAUMER Eliane | NUSSBAUMER Eliane |
| NUSSBAUMER Eliane | PERROTTA Lorenzo | KAUFFMANN Marie | PERROTTA Lorenzo | PERROTTA Lorenzo |
| PERROTTA Lorenzo | STALLINI Stéphane | MEYER Jérôme | SCHREIBER Sabrina | SCHREIBER Sabrina |
| SCHREIBER Sabrina | SURGAND Sabine | STALLINI Stéphane | SURGAND Sabine | STALLINI Stéphane |
| WIEDER Anita | TLILI Sylvain | TLILI Sylvain | WIEDER Anita | WIEDER Anita |

Budget primitif 2020

Taux d'imposition

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer les taux d'imposition 2020 de la manière suivante :

| TAXES | BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES 2020 Euros | TAUX | PRODUITS Euros |
|------------------------|---|-------|-----------------|
| Taxe d'habitation | 881 000 | 20.95 | 184 570 |
| Taxe foncière bâti | 634 400 | 14.77 | 93 701 |
| Taxe foncière non bâti | 20 200 | 65.75 | 13 282 |
| | | | Total : 291 553 |

Budget primitif 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'approuver le budget primitif 2020 selon la balance générale ci-dessous :

| | | | |
|----------------------------|--------------|----------------------------|--------------|
| Dépenses de fonctionnement | 658 235.00 | Recettes de fonctionnement | 658 235.00 |
| Dépenses d'investissement | 487 777.00 | Recettes d'investissement | 487 777.00 |
| Total | 1 146 012.00 | Total | 1 146 012.00 |

Association Foncière ADAUHR

L'Agence Technique Départementale, ADAUHR, propose une assistance technique en matière d'urbanisme et de patrimoine en contrepartie d'une cotisation de 250 € annuelle révisable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 14 voix pour, et 1 abstention de désigner : M. BRAND Cédric délégué représentant au sein de l'ADAUHR.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Point sur les demandes d'occupation du sol

| DATE | NATURE | DEMANDEUR | OBJET | SITUATION |
|----------------|--------|------------------------------|---|--|
| 11.02. 2020 | CU | SCP KOENIG BAEUMLIN | Vente maison | Rue de Muespach Section 2 n°997/98 |
| 05.03. 2020 | CU | Maître STUDER | Vente | Section 3 n°84+85+86+126+125 |
| 27.04. 2020 | CU | Maître SIFFERKLUSKA | Partage | Section7 n°27+92 |
| 18.05. 2020 | CU | SCP KOENIG BAEUMLIN | Vente maison | Impasse des fleurs Section 2 n°378 |
| 20.05. 2020 | CU | SCP KOENIG BAEUMLIN | Vente appartement | Rue de Waldighoffen Section 3 n°121 |
| 26.05. 2020 | CU | SCP TRESCH | Vente | Section 1 n°121 à 123 |
| 31.01. 2020 | CU | SCP CHAUVIN | Vente appartement | Rue de Waldighoffen Section 3 n°121 |
| 16.06. 2020 | PC | HAUGER Mireille | Construction maison individuelle | Rue de Metzleren Section 2 n°304 |
| 16.06. 2020 | PC | EARL RESWEBER Frédéric | Construction + modification hangars agricoles | Rue de la source Section 5 n°142 |
| 10.03. 2020 | DP | BERTHIOT Ludovic | Abri de jardin | Rue des prés Section 8 n°299 |
| 07.05. 2020 | DP | BUND Daniel | Ravalement façade | Section 2 n°297 |
| 18.05. 2020 | DP | IFRID Philippe | Couverture terrasse | Section 8 n°298 |
| 25.05. 2020 | DP | MICHEL Patrick | Changement fenêtres | Rue de la forêt Section 1 n°117 |
| 23.06. 2020 | DP | WITT Vincent | Réparation toiture hangar agricole | RD 16 Section 5 n°151 |

DIVERS

Concassage

M. le Maire informe le conseil que l'entreprise ENCER procèdera au concassage sur son site à

raison de deux fois quinze jours ; une fois en mars et une fois en octobre.

Suite à la crise COVID19, une autorisation spéciale a été accordée pour reporter le broyage de mars à

début juin. Le maire s'est rendu sur place pour constater le fonctionnement. Il en fera de même lors de la période de broyage prévue en octobre.

En ce qui concerne les nuisances sonores constatées par le voisinage, des mesures anti-bruit ont été prises et les équipes sensibilisées à la manutention des ridelles des camions. Une barrière a également été installée afin d'empêcher l'accès au site en-dehors des personnes habilitées

Rue de Waldighoffen

M. le Maire informe le conseil des problèmes récurrents de dépôts de déchets au niveau du petit parking rue de Waldighoffen. Il est proposé de poser des blocs en pierre empêchant l'arrêt et le stationnement à cet endroit afin de supprimer ce problème.

La Direction Routière sera contactée afin de les informer de ce projet et de connaître leur position.

Rue de Waldighoffen (bis)

M. le Maire informe le conseil que, rue de Waldighoffen, un regard d'assainissement était déboulonné et s'est détaché causant des dégâts matériels à des automobilistes ainsi qu'à un cycliste de passage.



La CC Sundgau a été prévenue et la réparation a été faite. Un contrôle de l'ensemble des regards devrait être fait sur l'ensemble du tracé de collecteur intercommunal.

Bâtiment menaçant ruine

La maison sise au 12 rue de Muespach est inhabitée depuis quelques années et est actuellement en vente. Cet immeuble et surtout la grange tombent en ruine et présentent un danger. Des tuiles sont tombées dans la cour du voisin. Un courrier sera envoyé au propriétaire afin de lui demander de faire le nécessaire pour sécuriser son bien.

Rue du chemin de fer

Suite à la nouvelle construction au bout de la rue du chemin de fer, Orange doit procéder à une extension du réseau téléphonique. Une demande d'une installation aérienne a été faite et refusée par

la commune. Un devis devrait arriver en mairie pour une mise en souterrain option retenue par la commune étant donné que le reste de la rue a été faite il y a peu de temps.

TECHNIQUE

Projets

Rue de Waldighoffen rue de Muespach

M. le Maire informe qu'il a vu M. PETER de l'Unité Routière du Département afin de faire le point sur le projet de renouvellement de la couche de roulement (RD 463). Ces travaux sont prévus en 2021

Rue de Jettingen

M. le Maire que la CC Sundgau souhaite changer la conduite d'eau potable de la partie haute de la rue de Jettingen. Un rendez-vous sera pris avec Mme HIRSCHY responsable du service Assainissement de la CCS afin de faire le point sur ce projet.

Commission technique

M. MEYER informe qu'une réunion de la commission technique s'est tenue le 17 juin 2020. Le personnel technique a expliqué ses missions. Divers points ont été abordés lors de cette séance de travail.

ANIMATION

Salle communale : animation et calendrier de location de la salle

Vu le contexte sanitaire et les mesures anti Covid19, la salle communale n'est pas louée.

Suite au passage de la commission de sécurité, il faudra revoir l'ouverture des portes de la grande salle qui doit être équipée de système à ouverture antipanique (barres ou boutons).

Meuble chauffant cuisine

M. le Maire informe le conseil de la panne de la table chauffante de la cuisine de la salle communale. Il présente 4 devis dont 1 pour la réparation des résistances de chauffage et 3 pour un nouveau matériel.

Vu les différentes propositions, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour 2 abstentions des membres présents et représentés,

retient la proposition d'Equipement Resto pour un montant de 875 € HT

Vente de brioches

Mme KEPPI Informe le conseil que la vente de brioches au profit de l'APEI de Hirsingue aura lieu début septembre 2020, et lance un appel aux conseillers volontaires pour constituer l'équipe de bénévoles.

POINTS DIVERS

Remerciements

M. le Maire présente au Conseil les cartes de remerciement de :

Mme et M. KREUTTER François aux bénévoles ayant confectionné les jolis masques lors du confinement et dans le cadre de la crise COVID19.

M. BOEGLIN Claude à la Municipalité pour la visite d'une délégation communale à l'occasion de son 75ème anniversaire, Mme BISEL Suzanne à la Municipalité pour la visite d'une délégation communale à l'occasion de son 85ème anniversaire.

Etudiants

M. le Maire informe le conseil de l'embauche de 6 jeunes steinsoultois sur les deux mois d'été pour seconder M. BOURDIN dans les travaux d'entretien des espaces verts.



Ecole, dérogation scolaire

M. le Maire informe le conseil qu'il a reçu avec Mme GLENDEK, M. et Mme BOLLECKER, couple nouvellement installé à Steinsoultz, souhaitant une dérogation scolaire pour scolariser leurs deux enfants à Waldighoffen.

Le conseil déplore que les parents sortent les enfants de l'école de Steinsoultz et augmentent ainsi le risque de fermeture d'une classe dès la rentrée 2021. La commune ayant échappé à une fermeture dès la rentrée 2020 suite à la crise sanitaire Covid19.

Répartition des charges

M. le Maire informe le conseil qu'un nouveau calcul de répartition des charges des bâtiments communaux (mairie, école, salle communale, chalet, église et logements communaux) sera étudié afin d'obtenir une répartition la plus juste.

Conseil des Jeunes

Le mandat du conseil des jeunes est arrivé à échéance. Une dernière sortie à Europa Park est prévue fin août.

Un nouveau conseil des jeunes sera installé, pour 2 ans, après appel à candidatures auprès des jeunes concernés.

Réunion du Conseil Municipal d'installation :
jeudi 27 août 2020 à 19 heures 30

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents 14 - Procuration : 1

Secrétaire de séance : Mme SIMON Sabine

ADMINISTRATION GENERALE

Commission des impôts directs - propositions

M. le Maire explique la nécessité de proposer des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de proposer 12 membres titulaires et 12 membres suppléants comme suit :

et charge le maire d'exécuter administrativement et financièrement cette décision.

| Commissaires titulaires | Commissaires suppléants |
|--|---|
| Membre d'office : M. STALLINI Stéphane- Maire | WIEDER Anita Steinsoultz 6A rue de Jettingen |

| | |
|--|--|
| DIETEMANN Christiane Steinsoultz 4, rue des chênes | SURGAND Sabine Steinsoultz 7 rue de la forêt |
| KEPPI Christine Steinsoultz 41, rue de Jettingen | BLIND Jean-Louis Steinsoultz 6, rue du Chemin de Fer |
| GLENDEK Delphine Steinsoultz 15, rue du chemin de fer | MEYER Jérôme Steinsoultz 1, rue de la Cure |
| REINHART Maria Steinsoultz 3, rue de Mezerlen | NUSSBAUMER Eliane Steinsoultz 9, rue de Muespach |
| COLOMBE Yves Steinsoultz 1, rue des Perdrix | BURTSCHY Daniel Steinsoultz 1, impasse du tilleul |
| MISLIN Jean-Louis Steinsoultz 1, rue des Sapins | BAUMLIN Jean-Marie Steinsoultz 7, rue du Moulin |
| FLAGNER Nicolas Steinsoultz 3, rue des Sapins | TLILI Sylvain Steinsoultz 9, rue de Roppentzwiller |
| BRAND Cédric Steinsoultz 1A Lieu dit Richmannsgraben RD 16-1 | SCHREIBER Sabrina Steinsoultz 11, rue de Roppentzwiller |
| BERTHIOT Ludovic Steinsoultz 7, rue des Prés | WALBURGER Charles Steinsoultz 46, rue de Jettingen |
| KAUFFMANN Marie Steinsoultz 34, rue de Muespach | KEPPI Michel Steinsoultz 4, rue de Jettingen |
| PERROTTA Lorenzo Steinsoultz 42, rue de Jettingen | LAUSECKER Hélène Steinsoultz 9 rue Bellevue |
| LOCHER Cédric Steinsoultz 6, rue des Prés | |

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 03 SEPTEMBRE 2020

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents 15 - Procuration : 0

Secrétaire de séance : Mme SIMON Sabine

ADMINISTRATION GENERALE

Budget 2020

Ce point ayant été mis à l'ordre du jour suite à une remarque de la préfecture et suite au contrôle effectué par leurs services. M. le Maire propose d'annuler ce point étant donné qu'il s'agissait d'une erreur de saisie dans la maquette du budget et non d'une erreur d'équilibre du budget.

Désignation des membres de la **CLECT** de la Communauté de Communes Sundgau

Suite au renouvellement du Conseil Communautaire, et dans le cadre du régime de la Fiscalité Professionnelle Unique, il convient de désigner de nouveaux membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité des membres présents,

M. BRAND Cédric membre titulaire de la CLECT
Mme WIEDER Anita membre suppléant de la CLECT

Rentrée scolaire 2020-2021 et perspective 2021-2022

M. le Maire rend compte au conseil de la rencontre, avec Mme GLENDEK, M. et Mme TACCHI le directeur de l'école et l'enseignante en maternelle.

Le bilan du questionnaire destinés aux parents courant juin 2020 a été remis à M. et Mme TACCHI. Le bilan est très positif quant aux qualités professionnelles des enseignants. La rentrée s'est bien passée malgré le manque d'informations et de consignes de l'Education Nationale.

M. TACCHI a prévu une journée de cohésion avec sa classe ainsi que 2 autres sorties au cours de l'année scolaire. Il sollicitera le soutien de la commune pour financer en partie le déplacement.

La demande de dérogation d'une famille nouvellement installée dans la commune, malgré les nombreuses discussions et les avis défavorables des maires de Steinsoultz et de Waldighoffen, a abouti. La raison en est que les enfants avaient commencé leur cycle à Waldighoffen.

Ce qui fragilise encore plus l'avenir de l'école de Steinsoultz. La perspective de la rentrée 2021 s'annonce complexe avec le risque de fermeture d'une classe. Actuellement il y a 47 enfants répartis en 3 classes de 3 niveaux chacune avec entre 16 et 17 élèves.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Point sur les demandes d'occupation du sol

| DATE | NATURE | DEMANDEUR | OBJET | SITUATION |
|------------|--------|-----------------|----------------------------------|--------------------------------------|
| 20/07/2020 | PC | VIRION Jonathan | Construction maison individuelle | 2 rue de Muespach Section 2 n°202 |
| 19/08/2020 | DP | FLAGNER Nicolas | Abri de jardin | 3 rue des chênes Section 2 n°357 |

M. le Maire indique avoir émis un avis défavorable à la demande de permis de construire de M. VIRION étant donné que ce

projet supprimera toutes les places de parking des huit logements du 2 rue de Muespach.

Projection : fermeture sans doute en 2021 si le nombre d'élèves est inférieur à 51. La commune devra mener une réflexion pour un regroupement avec une autre commune et prendre rapidement contact avec l'inspectrice.

Conseil des Jeunes

M. le Maire indique que le mandat de l'ancien Conseil des Jeunes vient de se terminer par une sortie à Europa Park le 28 août dernier. Les 10 jeunes ayant participé à cette sortie ont passé la journée tous ensemble pour toutes les activités. Il est souligné la motivation et l'implication de ce groupe de jeunes très soudés.



Mme KAUFFMANN présente le projet de mise en place du nouveau Conseil des Jeunes pour une période de deux années. Des documents ont été distribués aux 39 jeunes qui pourraient être intéressés, seuls 7 ont répondu présents. Les élections auront lieu le vendredi 4 septembre 2020 à 19h30 dans la salle communale.

Arrêté préfectoral : sécheresse et restrictions d'usages de l'eau niveau "alerte renforcée"

M. le Maire informe le conseil de la fermeture des fontaines communales suite à l'arrêté préfectoral de sécheresse niveau alerte renforcée valable jusqu'au 12 octobre 2020.

Eclairage public Rue de la forêt

L'éclairage de la rue de la forêt et des foins est à nouveau en disfonctionnement malgré le changement des 3 derniers lampadaires de la rue de la forêt. L'entreprise LRE continue les prospections pour trouver le/les défaut(s).

Dossier rue de Waldighoffen-rue de la Ritt

Le dossier pour constructions illicites est en instruction à la gendarmerie qui transmettra au procureur de la République.

PLUi III et Gersbach

Une réunion du comité de pilotage aura lieu prochainement afin de faire le point sur l'avancée du dossier et de présenter les prochaines étapes.

Valorisation des déchets

M. le Maire informe le conseil que le mode de collecte et de tri des déchets va être modifié au 1er janvier 2021. Le tri sera plus développé, la collecte des biodéchets sera mise en place et le système de pesée embarquée sera remplacé par un système de volume.

TECHNIQUE

Travaux bâtiments communaux

Ecole maternelle

Intervention de Banzet pour l'installation d'une nouvelle gouttière sur le toit plat et d'Encer pour l'évacuation des eaux pluviales.

Ecole primaire

Intervention de Banzet pour le nettoyage et la réparation des gouttières, remise en état de la



toiture (remplacement des tuiles). Un devis sera fait pour la réhabilitation de la cheminée qui est très abîmée.



Travaux rue du vignoble

Les travaux d'aménagement suite à la cession de terrain pour l'élargissement rue du vignoble ont été faits courant juillet.

Logements communaux

Logements école primaire

Sur les deux logements situés dans le bâtiment de l'école primaire, il y en un qui est vacant depuis

quelques années et dans lequel il y a eu des infiltrations. Le second est occupé par M. et Mme JELSCH.

Une réflexion sera menée pour la réhabilitation de ces deux logements.

Logements école maternelle

Suite à un problème d'impayés par l'occupante du logement au-dessus de l'école maternelle, le conseil délibère quant à la suite à donner à ce bail. Une situation qui devenait récurrente avec le temps.

Un accompagnement a été proposé, à plusieurs reprises par le passé, avec des périodes où les loyers étaient honorés puis des périodes où ils ne l'étaient plus. Un dépôt de dossier auprès de la Banque de France a été effectué par la locataire en vue de l'instruction par l'autorité compétente pour une annulation des dettes des occupants.

Vu la situation financière inadaptée de la locataire par rapport au montant du loyer et des charges, Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à 14 voix pour, 1 abstention des membres présents, décide de ne pas renouveler le bail à la locataire actuelle, ni à son conjoint, demande à la locataire actuelle de quitter le logement au 30 septembre 2020, demande à la locataire actuelle de s'acquitter de l'intégralité des loyers et charges dus à ce jour autorise M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette décision - charge M. le Maire de l'exécution de cette décision.

Assainissement et Alimentation en Eau Potable

Une réunion avec Mme Aude HIRSCHY responsable de l'Assainissement et de l'Alimentation en Eau Potable à la CCS est prévue le 7 septembre 2020 pour faire le point des travaux prévus rue de Jettingen.

ANIMATION

Salle communale : le meuble chauffant cuisine a été installé et est opérationnel.

Vente de brioches

L'opération de vente de brioches au profit de l'ADAPEI de Hirsingue est prévue entre le 8 et le 12 septembre 2020. Les volontaires sont prévenus et les quartiers sont répartis.

DIVERS

Chasse

M. le Maire informe le conseil de son entrevue avec M. MOLL Président de l'Association de chasse et M. GRETTET à propos d'un incident ayant eu lieu fin janvier sur Steinsoultz. Une altercation verbale avec menaces entre un habitant de Steinsoultz et les chasseurs rabatteurs. Une entrevue a également eu lieu avec la personne concernée qui a avoué que ses paroles ont dépassé ses pensées.

M. BURTSCHY trouve que les 9 week-ends de chasse sont exagérés et non appropriés à la faune quasi inexistante sur notre territoire communal.

Rue de Waldighoffen

M. le Maire informe le conseil de l'entrevue avec M. KREUTTER Pierre et qu'il lui a demandé de dégager la partie publique devant chez lui

(voiture, remorque et déchets) et d'élaguer les arbres gênant la visibilité.

Un rendez-vous sera pris avec le conciliateur de justice pour refaire un point.

Bruit

M. le Maire informe le conseil qu'il est intervenu auprès d'une entreprise effectuant des travaux pendant la pause méridienne et lui a demandé de cesser son activité entre 12h et 13h30. Ce qui a été fait.

M. BRAND signale que le modélisme à réaction fait également beaucoup de bruit.

Remerciements

M. le Maire transmet au Conseil les remerciements de M. BRUNNER Paul Lucien à la Municipalité pour la visite d'une délégation communale à l'occasion de son 80ème anniversaire

Karting

M. le Maire rapporte que les élus de Jettingen ont été blessés par l'article sur le karting paru dans la presse locale. Il leur a précisé que la commune n'a pas été consultée pour cet article.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2020

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents 15 - Procuration : 0

Secrétaire de séance : Mme SIMON Sabine

19h30 : intervention de M. Bertrand IVAIN vice-président de la Communauté de Communes Sundgau en charge de la valorisation des déchets pour la présentation de l'harmonisation du service valorisation des déchets dans le secteur sud de la CCS.

20h30 : intervention de M. Thibaud DEBONN urbaniste en charge du PLUi territoire III et Gersbach pour la présentation de l'état d'avancement du dossier PLUI territoire III et Gersbach.

Administration GENERALE

Finances - Durée d'amortissement

Dans le cadre du déploiement de la fibre dans le Sundgau, le financement est assuré majoritairement par des subventions publiques (Union Européenne, Etat, Région, Départements du Bas et Haut-Rhin) et les établissements publics de coopération intercommunale et/ou les communes pour une participation forfaitaire de 175 € par prise téléphonique recensées en 2013-2014 (avant-projet).

La CCS ayant opté pour une prise en charge de la moitié de ce montant, par convention la commune prenant en charge l'autre moitié via un fonds de concours.

Une convention a été signée le 4 décembre 2018 et le montant de 30 887.50 € versé par la commune de Steinsoultz, doit être amortie sur une période allant de 5 à 15 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'amortir la subvention d'équipement

versée à la Communauté de Communes Sundgau dans le cadre du déploiement de la fibre sur 15 ans.

M. le Maire explique la nécessité d'amortir le montant versé dans le cadre du fonds de concours pour la fibre, la délibération de durée Crédits à ouvrir

d'amortissement de 15 ans du fonds de concours versé à la CCS,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide les écritures suivantes

| Chapitre | Compte | Nature | Montant |
|--|------------|--|------------|
| 042 – Dotations aux amortissements et provisions | D 6811 | Amortissement fonds de concours | 2 574.00 € |
| 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | R 28041513 | Amortissement des immobilisations – Projets d'infrastructures d'intérêt national | 2 574.00 € |

Crédits à réduire

| Chapitre | Compte | Nature | Montant |
|--|--------|---|------------|
| R021 – Virement de la section d'investissement | | Virement de la section d'investissement | 2 574.00 € |
| D023 – Virement à la section de fonctionnement | | Virement à la section de fonctionnement | 2 574.00 € |

Convention mise à disposition de personnel communal

Dans le cadre du fonctionnement administratif (courriers, comptabilité) de l'Association Foncière de Steinsoultz, il est proposé de conclure une convention de mise à disposition de la secrétaire de mairie avec l'Association Foncière de Steinsoultz.

M. le Maire explique la nécessité de conclure une convention de mise à disposition de personnel communal au profit de l'Association Foncière de Steinsoultz, Le Conseil Municipal décide de conclure une convention de mise à disposition de personnel communal au profit de l'Association Foncière de Steinsoultz et dit que les montants versés à titre de forfait annuel sera refacturé intégralement à l'AF.

Logement 3 rue de la cure

M. le Maire informe le conseil qu'un courrier de contestation du dossier de surendettement a été envoyé à la Banque de France.

Logements 10 rue de Jettingen

Une réflexion de rénovation et de réhabilitation des deux logements sera menée rapidement. Un

rendez-vous est pris avec Habitat de Haute Alsace a été pris pour le 16 octobre 2020.

Divers

M. le Maire informe le conseil de son entrevue avec M. BLUMÉ Inspecteur de l'Education Nationale et du risque de fermeture d'une classe de l'école de Steinsoultz. Pour éviter cela, deux solutions pourraient être envisagées :

- la scolarisation des enfants moins de 3 ans
- trouver des familles avec des enfants scolarisés en primaire en leur proposant les logements communaux.

Si aucune de ces deux possibilités n'est réalisable, il faudrait envisager un regroupement pédagogique intercommunal avec une commune voisine.

M. le Maire informe que, malgré les refus des maires de Waldighoffen et Steinsoultz, les deux enfants dont les parents avaient demandé une dérogation ont eu l'autorisation par la Direction Académique des Services de l'Education Nationale de continuer leur scolarité à Waldighoffen.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Point sur les demandes d'occupation du sol

| DATE | TYPE | DEMANDEUR | OBJET | SITUATION |
|------------|------|----------------------|--|--|
| 09/09/2020 | CUa | SCP KOENIG | Vente maison | 12 rue de Muespach Section 2 n°99 |
| 21/09/2020 | CUa | SIEFFER ET KLUSKA | CU d'information | 18 rue de Jettingen Section 1 n°154-155 |
| 22/09/2020 | Cub | SCP TRESCH | CU d'observation | 17 rue de Jettingen Section 1 n°121 à 123 |
| 07/10/2020 | CUa | Maître MICHEL | CU d'information | Rue des sapins Section 2 n°355 |
| 15/10/2020 | CUb | ROBISCHUNG IMMO | CU d'observation | 57 rue de Jettingen Section 1 n°68 |
| 22/09/2020 | DP | WITTIG Daniel | Piscine | 17 rue des chênes Section 2 n°360 |
| 06/10/2020 | DP | FELLER Elodie | Aménagement d'un logement dans maison existante | 22 rue de Muespach Section 2 n°109 |
| 15/09/2020 | PC | WINTENBERGER Georges | Construction garage | 44 rue de Jettingen Section 1 n°171 |

Plantation arbre lors naissance

M. le Maire propose au conseil de planter une fois par an, pour chaque naissance, un arbre. Le conseil émet un avis favorable et une réflexion de l'endroit sera menée pour 2021.

M. MEYER signale que le chêne planté à l'occasion du jumelage est mort. A voir s'il y a lieu de le remplacer.

Immeuble 13 rue de Waldighoffen et conciliateur de justice

M. le Maire rend compte au conseil de l'entrevue qu'il a eu avec M. FREY conciliateur de justice quant au dossier du 13 rue de Waldighoffen. Un contact sera pris avec la sous-préfecture et l'ARS afin de refaire un point de la situation.

Concassage par l'entreprise ENCER

M. le Maire informe le conseil de la campagne de concassage par l'entreprise ENCER Qui se tiendra du 2 au 13 novembre 2020. Les riverains ont été informés par courrier des horaires autorisés : 8h-12h et 13h-17h.

M. BURTSCHY signale que les travaux avec les camions et les tractopelles commencent bien souvent vers 7h15.

Compte rendu de l'assemblée générale ADAUHR

M. BRAND rend compte de l'assemblée générale de l'ADAUHR.

Compte rendu du comité syndical Brigade Verte

M. BERTHIOT rend compte du comité syndical de la Brigade Verte et indique que le nouveau président est M. LEIBER Edouard Maire de Husseren-les-Châteaux.

Compte rendu de l'assemblée générale du Syndicat Mixte de l'III

Mme GLENDEK rend compte de l'assemblée générale du syndicat Mixte de l'III.

Divers

Brigade Verte poste de Hagenthal

M. le Maire informe le conseil de la rencontre avec M. SIMON chef de poste de Hagenthal pour présentation des missions de la Brigade Verte.

Rue des perdrix

M. le Maire informe le conseil de l'entretien avec M. KREUTTER Nicolas quant à la suite donnée à

l'assainissement de la rue des perdrix et de la rue du moulin. Contact sera pris avec la CCS pour connaître leur position mise en place de réseau séparatif dans cette rue ou laisser en place de l'unitaire en le rejetant dans le collecteur principal dans la rue de Waldighoffen.

Périscolaire Waldighoffen

Mme GLENDEK informe le conseil qu'elle a assisté à l'inauguration du nouveau périscolaire de la CCS construit à Waldighoffen.

TECHNIQUE

Bâtiments communaux

M. le Maire informe le conseil que le plein de fuel a été fait pour l'ensemble des bâtiments communaux.

Mur de soutènement cimetière

M. le Maire rend compte de son entrevue avec M. SEN qui a refait le mur du cimetière. Les fissures pourraient venir de la sécheresse et des mouvements de terrain. En ce qui concerne les moisissures sur les marches, il faut régler le problème de l'évacuation de l'eau pluviale qui coule le long des bordures du mur.

Chemin de roses

M. le Maire informe le conseil du retour du chemin de roses (déposé il y a 26 ans) gracieusement rénové et reposé par les Ets MARY pour le 15 août. Cet ouvrage orne la grotte de Lourdes à droite de l'entrée de l'église.



Personnel communal

M. le Maire informe le conseil que Mme BUND Déborah a assuré le nettoyage de l'école élémentaire et de la mairie entre mi-août et fin octobre 2020.

Depuis fin septembre, Mme RUEHER Huguette a été embauchée pour effectuer ces travaux.

Maison de M. BRUN

M. MEYER informe le conseil que le problème du câble qui n'était plus en place au niveau de la toiture de la maison de M. BRUN est solutionné.

Eclairage public

Les dysfonctionnements de l'éclairage public rue de la forêt, rue des foins ne sont toujours pas résolus. Les entreprises LRE et ETPE continuent les prospections pour trouver le/les défaut/s.

Les techniciens ont fait le tour avec M. MEYER et ont pu relever plusieurs dysfonctionnements auxquels ils vont remédier.

Eclairage de l'église

L'éclairage de l'église est enfin opérationnel avec encore quelques réserves. Dans un but d'économie, l'éclairage sera réduit la nuit.



Ecole élémentaire

Suite aux travaux d'entretien de la toiture de l'école élémentaire, un devis a été demandé pour la réparation de la cheminée principale qui n'est plus étanche.

ANIMATION

Salle communale

Mme KEPPI informe le conseil que la salle n'est actuellement plus louée. La seule occupation aura lieu le jeudi 22 octobre pour le don du sang.

Il est également prévu la distribution des tee-shirts et des masques pour La Steinsoultzoise le samedi 31 octobre la journée dans le respect des consignes sanitaires.

Le même jour se tiendra la soirée Halloween du Conseil des Jeunes dans le respect des consignes sanitaires.

Une réunion de la commission en charge de la salle se réunira courant novembre.

Commémoration 11 novembre

La Commémoration du 11 novembre se tiendra le dimanche 8 novembre 2020 à 11 heures après la messe. En raison des conditions sanitaires, cette dernière se tiendra en comité restreint.



Fête de Noël des Anciens

Toujours en raison des conditions sanitaires, le repas de Noël des Anciens n'aura pas lieu. La fête sera marquée d'une autre façon pour cette année très spéciale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer à 70 ans l'âge d'invitation des Aînés au repas de Noël.

Conseil des Jeunes

Mme KAUFFMANN rend compte de la réunion et des élections qui ont eu lieu au sein du conseil des jeunes le vendredi 4 septembre 2020.

La soirée Halloween aura lieu le samedi 31 octobre dans la salle communale avec soirée film choisi par les jeunes.

Différentes dates d'ateliers sont prévues pour confectionner des articles de Noël pour la vente annuelle dans le village ainsi que pour la confection de petits gâteaux et autres bricolages pour les Aînés.

La Steinsoultzoise

Mme GLENDEK informe l'assemblée que la distribution des tee-shirts et des masques pour La Steinsoultzoise est prévue le samedi 31 octobre 2020. Il est envisagé lors de cette journée de vendre de la pâtisserie toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Un appel aux citoyens de Steinsoultz pour confectionner les pâtisseries sera fait si les conditions sanitaires le permettent.

INTERCOMMUNALITE

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2019

M. le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes SUNDGAU compétente en eau potable de présenter pour l'exercice 2019 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le Conseil Municipal, prend acte de la présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement 2019

M. le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes SUNDGAU compétente en assainissement de présenter pour l'exercice 2019 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le Conseil Municipal, prend acte de la présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte et d'élimination des déchets 2019

M. le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L.2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes SUNDGAU de présenter pour l'exercice 2019 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets.

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le Conseil Municipal, prend acte de la présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets.

DIVERS

Courriers frauduleux



M. le Maire informe le conseil que des citoyens de Steinsoultz ont été destinataires de courriers frauduleux. A savoir des courriers à l'entête de la mairie et non signés par lui-même ont été envoyés en demandant à ces personnes de cesser certains agissements ou de nettoyer devant leur propriété.

M. le Maire demande aux citoyens une grande vigilance à ce propos et que s'ils ont un doute quant à l'origine du courrier de s'adresser au secrétariat de mairie.

Tout courrier officiel comporte le timbre de la Marianne et la signature du maire ou d'un adjoint.

Activité de la Brigade Verte

du 1er août au 30 septembre 2020

M. le Maire présente au Conseil le bilan d'activité de la Brigade Verte sur le ban communal entre le 1er août et le 30 septembre 2020.

Confections de masques en tissu

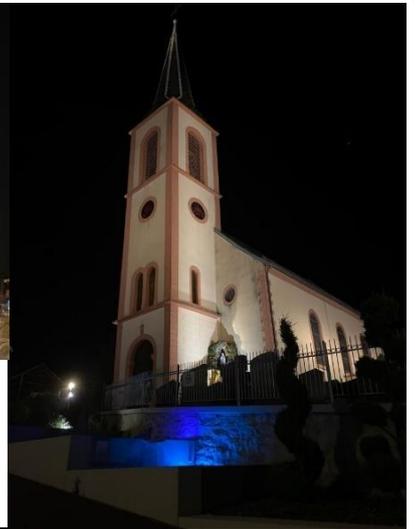
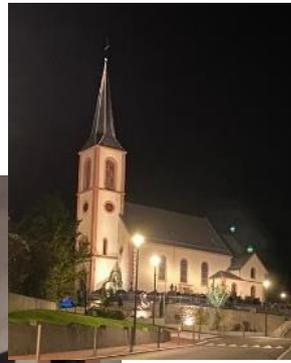
M. le Maire informe le Conseil qu'un repas, avec une bonne partie des bénévoles ayant participé à la confection des masques en tissu distribué aux habitants de Steinsoultz lors du 1er confinement,



a eu lieu le vendredi 18 septembre 2020.

Fermeture de la mairie du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021

- ARRET SUR IMAGES



Église de nouveau illuminée



installation des décorations de Noël

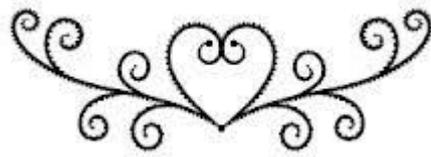


- ETAT CIVIL 2020



Nous sommes heureux d'accueillir

- Jonas Virion né le 27 Mars, fils de Jonathan Virion et de Ilham Alami
- Mia Groell née le 02 Mai, fille de Fabien Groell et Thi Phuong Pham
- Emilio Claude Bisel né le 19 Mai, fils de Jonathan Claude et de Roxane Bisel
- Éléanor Helm née le 18 Juin, fille de Brian Helm et de Charlène Koch
- Elena Kölliker née le 8 août, fille de Peter Kölliker et de Véronique Schmidt
- Tia Bihl née le 29 août, fille de Loïc Bihl et de Cindy Sutter



Nos meilleurs voeux de bonheur à

- Marie-Josée Groell et Lorenzo Perrotta mariés le 29 février à Steinsoultz
- Sabrina Laventure et Grégory Thorr mariés le 12 juillet à Steinsoultz
- Zakaria Trasim et Marina Gidemann, mariés le 31 octobre à Wittenheim
- Cédric Brand et Emilie Messerlin mariés le 5 septembre à Carspach
- Loïc Bihl et Cindy Sutter pacés le 22 juin à Steinsoultz
- Didier MAYER et Nathalie MENZIN mariés le 5 décembre à Steinsoultz





Nos sincères condoléances aux familles de

- Marie Groell le 20 mars (à 88 ans)
- Adolphe Scherrer le 28 mars (à 94 ans)
- Monique Brunner le 29 mars (à 78 ans)
- François Marschall le 31 mars (à 85 ans)
- Philippe Walch le 8 Juillet 2020 à Steinsoultz (à 54 ans)
- Claude Wira le 1er octobre 2020 à Mulhouse (à 72 ans)
- Henri Moessner le 18 octobre 2020 à Steinsoultz (à 80 ans)
- Nadine Caritey le 12 novembre (à 57 ans)
- Joseph Sengelin le 8 décembre (à 88 ans)

• **GRANDS ANNIVERSAIRES EN 2021**

- 90 ans
 - Victor Kettela le 06 aout 1931
 - Marie-Thérèse Bisel le 29 aout 1931
- 85 ans
 - Solange Groell le 23 janvier 1936
 - Albert Koenig le 29 mars 1936
 - Gérard Enderlin le 23 juillet 1936
 - Fernand Marschall le 07 octobre 1936
 - Cécile Mislin le 22 novembre 1936
- 80 ans
 - Monique Bingler le 22 juin 1941
 - Paulette Banholzer le 26 juillet 1941
- 75 ans
 - Ginette Stoerkel le 19 avril 1946
 - Aimé Brand le 08 juillet 1946
 - André Hell le 29 novembre 1946



Notre doyenne Bernadette Surgand a fêté ses 95 ans en 2020

• REMERCIEMENTS

MUSICIENS

Un grand merci à nos musiciens qui ont égayé nos esprits durant le confinement de ce printemps. Chaque jour et quelque fut la météo, la cornemuse et la trompette se sont relayées.

Parallèlement et comme un passage de témoin, Mr Baumlé et Mr Stallini ont organisé ensemble la confection des masques en tissu réalisés par un grand nombre de Steinsoultzois bénévoles.



BRAVO et MERCI !

27

Sundgau

SAMEDI 23 MAI 2020 | L'ALSACE |

STEINSOULTZ Solidarité

Un vrai esprit d'entraide

À Steinsoultz, encore plus qu'ailleurs, le confinement a généré un élan de solidarité généralisé. La municipalité n'était pas la dernière à donner l'exemple.

« Espérons que cet esprit d'entraide perdure dans le temps », formule le maire de Steinsoultz, Christophe Baumlé, qui en est à son 3^e mandat – deux en tant que maire, un en tant qu'adjoint. Telle une maman poule, la municipalité de Steinsoultz a veillé tout au long du confinement, et à sa sortie, sur ses administrés. Notamment sur les plus de 65 ans, en les appelant régulièrement et en leur proposant de faire leurs courses. De plus, les Steinsoultzois ont pu bénéficier d'une ambiance musi-

cale tous les soirs du confinement, dès 18 h 30. Grâce à un trio composé du maire à la trompette ou au synthétiseur, de l'ouvrier communal Pascal Bourdin – qui est aussi le beau-frère du maire – à la cornemuse et du fils de ce dernier, Evan, au tambour.

Un hommage à « l'autre » Christophe

Un ensemble de voisinage familial, donc, qui leur a permis de se mettre au diapason. « Christophe entamait un morceau à la trompette, puis Pascal suivait avec un morceau de cornemuse et Evan les accompagnait », se souviennent les trois hommes.

Leur répertoire allait du vibrant *Alléluia* à l'homma-



De gauche à droite : le maire Christophe Baumlé, Evan et Pascal Bourdin. DR



Les couturières steinsoultzoises ont confectionné 800 masques. DR

ge à « l'autre » Christophe, le chanteur, décédé pendant le confinement. La soirée musicale se finissait en général avec l'hymne national et un dernier morceau de cornemuse.

Le conseil municipal a également assuré l'achat de plants pour les jardins afin d'éviter que les personnes ne se déplacent en trop grand nombre. Des commandes passées en ligne et livrées par Pascal Bourdin, dans le respect des gestes barrières.

Autre volet d'activité solidaire, la confection de masques de protection en tissu par des couturières bénévoles du village. Avec la contribution de tous les villageois, tous très respectueux des consignes et soucieux du bien-être de leurs voisins, qui ont fourni du tissu et des élastiques.

Plus de 800 masques

Certains ont par ailleurs confectionné des gâteaux pour les couturières, un au-

tre affûtait les ciseaux chaque soir. Anita, Carmen, Christiane, Colette, Daniel, Justine, Marie K. et R., Nathalie, Sarah, Sylvie, Valentine et Éliane, fraîchement arrivée de Village-Neuf, en ont fabriqué plus de 800, soit un par habitant. Tous ces masques, mis sous enveloppe avec, en plus, un masque Lang, ont été distribués par l'ancien et le nouveau conseil en porte-à-porte les 11 et 12 mai, dans le strict respect des gestes barrières.

Jean-Luc NUSSBAUMER

AUJOUR'HUI

L'ALSACE ET DNA ALTKIRCH

19 rue Charles-de-Gaulle
BP 36 68130 Altkirch
www.lalsace.fr ; www.dna.fr

Accueil guichet unique : fermé.

Tél : service lecteur L'Alsace : 09.69.32.80.31 (appel non surtaxé) ; 03.89.40.67.42 (L'Alsace guichet) et

03.89.08.91.60 (DNA guichet) ; Portage DNA 03.89.08.91.62.

Mails : alsaccueil@lalsace.fr ; dna@altkirch@dna.fr

Rédaction

L'Alsace : 03.89.40.67.43

DNA : 03.89.08.91.61

Mails : alsredaction@lalsace.fr ; dna@altkirch@dna.fr

Publicité : 06.32.02.77.91.

URGENCES

Samu : 15.

Sapeurs-pompiers : 18.

Centre hospitalier Saint-Morand : 03.89.29.23.00.

Consultation médicale de garde : à l'hôpital Saint-Moran d'Altkirch de 9 h à 12 h, de 14 h 18 h et de 20 h à 25 h.

Centre antipoison : 03.88.37.37.37.

Gendarmerie : 17.

Police municipale d'Altkirch : 03.89.08.36.01.

Pharmacies : la pharmacie de garde est indiquée sur la porte de toutes les pharmacies. On peut aussi appeler le 3237 (0,34 € à la minute) depuis un poste fixe ou consulter gratuitement le site www.pharma68.fr

Ambulance secours transfe animalier (Asta) : 03.89.89.27.1

SERVICES

Déchetteries d'Illfurth, Altkirch et Waldighoffen : la prise de rendez-vous pour accéder aux déchetteries est maintenue jusqu'au 13 juin. Le port du masque devient obligatoire.



Étapes de réalisation des masques



Vous avez reconnu le votre...



merci à tous ces bénévoles et à tous ceux qui ont fait don de tissu





Hirsingue le 12 novembre 2020

Objet : Opération "Brioches" 2020

Monsieur le Maire,

La solidarité et la générosité de vos administrés ont une nouvelle fois été au rendez-vous de notre traditionnelle vente de "Brioches" au profit des personnes handicapées mentales de l'APEI Sud.

L'édition 2020 a permis de vendre dans votre commune 315 brioches pour un montant de **1 620,60 €**. **Dont 45,60 € de dons.**

Je suis particulièrement touché par ce résultat, principalement dû à l'efficacité des vendeurs bénévoles de votre village. Je souhaite que vous leur transmettiez publiquement nos plus vifs remerciements, ainsi qu'à vos concitoyens pour leur générosité.

L'accompagnement au quotidien des personnes déficientes intellectuelles est à la charge des collectivités territoriales. Notre association assure au mieux cette mission ! Mais par les dons de cette opération « Brioches », vous nous permettez d'améliorer le cadre de vie des personnes défavorisées accueillies dans nos structures.

Au nom des personnes résidentes et usagères de nos services, de l'ensemble du personnel, des membres bénévoles du Conseil d'Administration, nous vous remercions très chaleureusement.



Le Président,

Fernand HEINIS

Merci pour votre générosité !



- PAROLE AUX ASSOCIATIONS

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



Chère villageoise, cher villageois

Avec l'espoir de vous apporter de la joie à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le président et les membres de l'Amicale des Sapeurs- Pompiers vous souhaitent malgré tous ces épreuves de cette année, une Bonne et Heureuse Année 2021

Naturellement nos pompiers passeront dans les foyers pour leurs traditionnels calendriers dès les jours meilleurs avec les règles sanitaires en vigueur en vous remerciant d'avance pour l'accueil et votre générosité.

Cependant à la situation de l'épidémie de Covid-19, notre traditionnelle crémation des sapins du 9 janvier 2021 sera annulée.

CONSEIL DES JEUNES

Le 1^{er} Conseil des jeunes de Steinsoultz a vu le jour le 27 novembre 2009.

Lors de son élection de maire en 2008, Christophe Baumlé et le conseil municipal voulaient que les jeunes occupent une place essentielle au sein du village. C'est sur ces bases que le Conseil des Jeunes de Steinsoultz fut créé voici 11 ans.

Il permet de s'exprimer, d'être à l'écoute des idées et propositions des jeunes de la commune et de les représenter.

Depuis, 5 mandats se sont écoulés et pas moins de 80 jeunes y ont déjà participé. Plusieurs thèmes y ont été abordés, l'environnement (Haut-Rhin propre) la communication (Echo de Steinsoultz), l'animation (course aux œufs de Pâques, après-midi jeux, soirée halloween, soirée cinéma, bricolage de Noël...), la solidarité (cadeaux à nos aînés, cadeau de bienvenue lors du jumelage avec Lécousse) et bien d'autres encore....



C'est avec les mêmes intentions que ce 6^{ème} mandat de deux ans, voit le jour avec notre nouveau maire Stéphane Stallini ainsi que ses adjoints et ses conseillers.

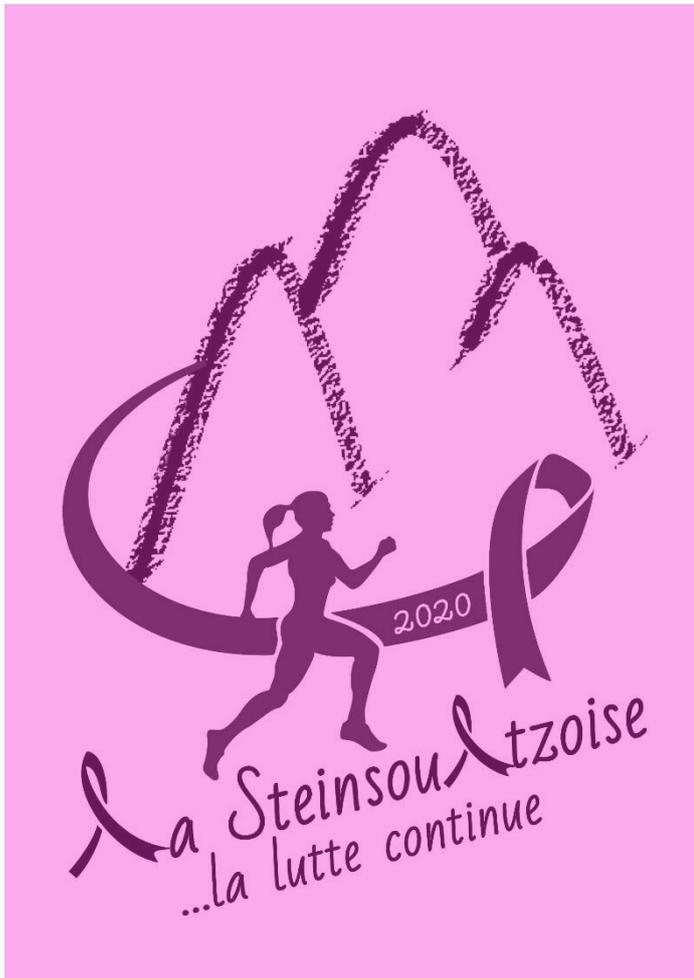
Ella, la Présidente, assistée de Lucie, peut compter sur l'énergie du groupe composé de Ezio, Mélodie, Florian, Cloé, Hugo, les deux Léa, Thibaut, Leila et Dylan.



bienvenue aux nouveaux élus et merci pour leur engagement au service de la commune



ÉDITION SPÉCIALE 2020



Les restrictions sanitaires n'ont pas permis la course annuelle de La Steinsoultzoise.

Plus de 600 T-shirts et près de 700 masques ont toutefois été vendus afin de soutenir l'association *Vivre Demain* pour accompagner les malades du cancer du sein soignées à l'hôpital Emile Müller de Mulhouse.

Une tombola a également été organisée et permettra à l'heureuse gagnante de bénéficier d'un week-end de deux jours à Ribeauvillé (gîte La Maison des Tanneurs) avec deux entrées au centre Balnéo Barrière.

Un grand merci aux généreux donateurs. La lutte continue grâce à vous tous !

Prenez soin de vous.

L'équipe de la Steinsoultzoise.

A bientôt pour un nouveau départ !



AMICALE des DONNEURS de SANG de STEINSOULTZ



Chers amis de Steinsoultz

En tant que présidente et au nom de toute l'Amicale des Donneurs de Sang de notre village, j'aimerais retracer dans ce journal et en quelques lignes l'historique et le parcours de notre association.

L'Amicale a été créée en 1966 par M. Roger Keppi qui en était le président jusqu'en 1993. C'est Michel Keppi qui a pris la relève jusqu'en 2013. De mars 2013 au 30 janvier 2016, Mme Carole Bretinier a assuré cette fonction.

Et, donc depuis ce 30 janvier, j'ai pris la succession et le 13 mars 2016, nous avons fêté le 50ème anniversaire. „Les Noces d'Or avec le Don du Sang“

Cette longévité n'est pas le fruit du hasard, mais l'aboutissement d'un travail de longue haleine, d'un travail collectif.

C'est grâce aux hommes et femmes qui ont bâti les fondations de l'association et aux personnes qui ont assuré sa pérennité que l'amicale est toujours debout!

Et, c'est grâce à nous, à vous, que des milliers de malades sont sauvés chaque année, chaque jour, car sans le don du sang, il n'y aurait pas d'opérations chirurgicales, ni même d'accouchements !

Et l'importance dans tout cela c'est justement l'existence d'une Amicale !

Dans cet esprit, nous organisons depuis maintenant de nombreuses années la Marche Printanière ainsi que la Soirée Lard début octobre, sans oublier bien sûr, le plus important, nos Collectes.

A ce sujet, j'adresse un grand MERCI à tous les Donneurs qui se sont mobilisés et qui sont restés fidèles au courant de cette année si particulière et difficile. Les malades comptent sur vous, les besoins accroissent, il faut que les „récoltes soient fructueuses“.

Je tiens également à remercier toutes les personnes qui nous accueillent lors de notre quête annuelle et celles qui nous soutiennent lors de nos manifestations.

Je profite d'avoir la plume pour vous informer que nous versons annuellement une part de bénéfices :

- au Dr. Drénou pour la recherche en hématologie
- à Terre des Hommes Alsace pour les enfants de Madagascar
- ainsi que pour une autre bonne cause, notamment cette année, nous avons participé au financement d'une prothèse de jambe pour une personne au Cameroun.

Aussi, je tiens à souligner, que pour vivre, une association a besoin d'une trésorerie, et que, les manifestations assurées par toutes les associations génèrent une VIE Sociale et Active au Village afin d'éviter que Steinsoultz ne devienne une Cité Dortoir !

Nous avons pu le constater au long de cette année où aucun évènement n'a pu avoir lieu, vu les circonstances !

- *Chacun reste chez soi, on ne voit pas un chat !* –
Alors vive les Associations !

Je remercie également tous les membres des Donneurs de Sang qui répondent toujours présents lors de nos diverses activités.

Merci à Monsieur le Maire, et à l'ensemble du Conseil pour nous avoir donné le feu vert pour vous écrire ces quelques lignes dans ce journal.

Pour terminer, j'aimerais être positive pour l'année à venir et vous souhaiter malgré tout de pouvoir passer de bonnes et belles fêtes avec vos familles.

Que ce temps de Noël vous apporte joie, lumière, paix, douceur et espoir dans vos coeurs.

Que l'année 2021 vous garde tous en bonne santé, et que nous puissions nous retrouver pour des moments de partage et de convivialité !

Et, soyez patients, il y a un dicton : „*la patience, c'est d'attendre le moment où la glace fond, plutôt que de la briser*" !

Bien affectueusement.

Fabienne Keppi





Cet été, nous commençons à espérer que ce satané coronavirus était une histoire ancienne, que le Covid 19 était passé faire un tour et qu'il était reparti comme il était venu.

Nous n'aurions sans doute pas pu imaginer qu'on parlerait encore du coronavirus à Noël. Après des semaines de confinement, des mois à respecter les gestes barrières, nous devons encore le supporter pendant cette période magique des fêtes de Noël.

*Lorsque Décembre pointe le bout de son nez,
Les premiers flocons se mettent à virevolter.
Les jours défilent et dans nos cœurs s'installe une douce chaleur.
Alors que les guirlandes nous illuminent,
Sur tous les visages des sourires se dessinent.*

*C'est Noël et l'horizon de la nouvelle année.
Que ces fêtes soient riches de Joie et de gaieté.*

*Nous vivons tous des moments très difficiles mais nous devons rester soudés, positifs et garder en mémoire, les bons moments que nous pourrons à nouveau vivre ensemble.
A force de tout avoir, parfois, c'est un peu comme si nous n'avions rien du tout
Quand le pire sera derrière nous, profitons des petites choses, en réalisant combien elles sont parfois bien grandes.*

*Que cette nouvelle année 2021, soit pour vous et vos proches, remplie de Paix, de Sérénité, d'une parfaite santé mais aussi remplie de moments forts, passionnants et de bonnes surprises.
Qu'elle soit également le départ pour de nouvelles aventures.*

Une grande pensée à nos amis Lécoussois, que nous aurions dû rejoindre pour leur traditionnel marché de Noël fin novembre. Mais ce n'est que partie remise.

Nous pensons très fort à eux et merci pour tous ces bons moments que nous avons passés ensemble et bien sûr aux prochains que nous apprécierons encore plus.



Tous les membres ainsi que moi-même, nous vous remercions pour votre soutien et nous vous souhaitons une merveilleuse année 2021.

Restez tous en très bonne santé ainsi que vos proches et surtout gardez toujours le sourire

*Pascal BOURDIN
Président de Loisirs et Animations Steinsoultz*



ASSOCIATION

« Sundgau - Burkina Faso »

L'EAU C'EST LA VIE



2020 : année blanche ?

Pas d'Assemblée Générale, pas de réunions du conseil, pas de repas couscous ni aucune autre activité associative portant nos projets!

Ce ne sera une révélation pour personne ! Comme pour toutes les associations de notre beau village, l'année 2020 aura été unique pour SBF depuis sa création officielle en 2001.

Sundgau Burkina Faso, a selon son slogan « L'EAU C'EST LA VIE », comme objectif principal de permettre aux populations des régions les plus démunies l'accès à l'eau potable. Ce sont 22 forages qui ont été réalisés par des professionnels dans ce pays parmi les plus pauvres de l'Afrique grâce à nos actions.

Peut-être pas tant que ça ?

Il nous faut rassembler quelques 8000,- euros pour le forage annuel. Nous sommes réjouis d'avoir réussi, au cours de cette « année blanche » à rassembler les fonds nécessaires pour le 23^{ème} puits programmé en 2021. Les dons des membres et de bien d'autres sponsors ont sensiblement augmenté au cours de cette année. C'est eux qui ont permis cet exploit. Le fait que nous soyons habilités à fournir des attestations fiscales aura certainement contribué à cet objectif. La contribution exceptionnelle de 2000,- € reçue du Conseil Départemental par le biais du Fonds d'Urgence Solidarité aux Associations Alsaciennes aura été décisive. Un très grand merci à tous les donateurs et aux Conseillers Départementaux Sabine Drexler et Nicolas Jander !

Les forages identifiés !

Chaque ouvrage réalisé reçoit un nom imprimé sur une plaque fixée au mur d'enceinte. Il est en rapport avec les nombreux sponsors déterminants. C'est ainsi qu'à titre d'exemples :

« La Commune de Steinsoultz » a son forage n° 12 / 2013 à Ouada v2

« Don Bosco Landser / JouéClub » le n° 10 / 2012 à Lere

« La Pâtisserie Bauer » le n° 21 / 2019 à Pedemtenga



La joie de vivre !

Il faut vivre l'explosion de joie qu'expriment si bien les Burkinabés lorsque l'eau jaillit du nouveau forage ! C'est une vraie « cure de bonheur » de pouvoir assister à une telle scène ! Particulièrement pour nous qui estimons comme un minimum d'avoir l'eau potable à profusion à tous nos robinets !

Cette crise que nous traversons nous aura peut-être fait comprendre que ce sont les petites choses de la vie dont nous disposons en nombre qui font la différence ! Elles peuvent nous rendre vraiment heureux : l'eau, la nourriture, le toit, l'amour, la paix, le don de soi !... Source de vrai bonheur ?

Fritz Goldschmidt, Président



- SAVIEZ-VOUS QUE ?



De nouvelles plantes voient le jour ces dernières années en Alsace. La nature se renouvelle au gré de la météo et des températures toujours plus clémentes. Les passiflores se plaisent aussi à Steinsoultz.

...d'autres sont maltraités en cuisine



Les chevreuils steinsoultzois apprécient nos tomates

Mais saviez-vous que dans nos jardins se cachent déjà des trésors... ainsi, poussent depuis près de trente ans des **kiwis** et des figes pour le plus grand plaisir de ces Steinsoultzois. Tous les ans, fin octobre-début novembre se sont plus de 50kg de kiwis récoltés sous la pergola pour faire le plein de vitamines au petit déjeuner. Il y a trois ans, les bonnes conditions météo ont permis une récolte de 130kg pour seulement 3 pieds (2 mâles et 1 femelle), faisant la joie des petits enfants du couple. Les voisins et les amis ne sont pas en reste, le partage est naturel dans ce foyer.



Les **figuiers** ne sont pas moins productifs. Fruits bien sucrés cueillis en août (voire en juin et septembre les meilleures années), ils ravissent les papilles et les pots de confitures garnissent généreusement les étagères.

Avant une taille sévère, les **kakis** ont aussi produit une dizaine d'années, et aujourd'hui ce même Steinsoultzois est fier de présenter ses 12 **citrons** qu'il vient de rentrer pour l'hiver !



- SE DIVERTIR

DEVINETTES :

je dors dans mon premier
 mon deuxième représente la famille des myrtilles, groseilles, cassis...
 mon troisième squatte les égouts
 mon quatrième est façonné par le laboureur

mon tout clos une occupation

mon premier est un hurlement (synonyme)
 mon deuxième n'est pas avec
 mon troisième protège l'oreiller
 la vache émet mon quatrième

mon tout est une fleur d'automne



mon premier est une conjonction de coordination
 mon deuxième est un amas
 mon troisième est d'une seule couleur
 ma quatrième se situe entre le valet et le roi
 je respire mon cinquième
 Il y a un problème avec mon sixième

mon tout est une nation

MOTS D'ENFANTS:

En voiture, un matin humide Louis demande :
 « Pourquoi elle est mouillée ta voiture ?
 -C'est à cause de la rosée du matin.
 -Il doit avoir un gros arrosoir le matin ! »

Elisa est dans la piscine avec son papy.
 « Il est quelle heure Papy ?
 -Ce n'est pas une montre, c'est le thermomètre de la piscine.
 -Ah bon ? elle est malade la piscine ? »

Nos enfants et leurs questions déroutantes, toujours amusantes de naïveté.
 merci de nous faire partager ces sourires, nous les publierons dans le prochain journal.



Les 7 différences

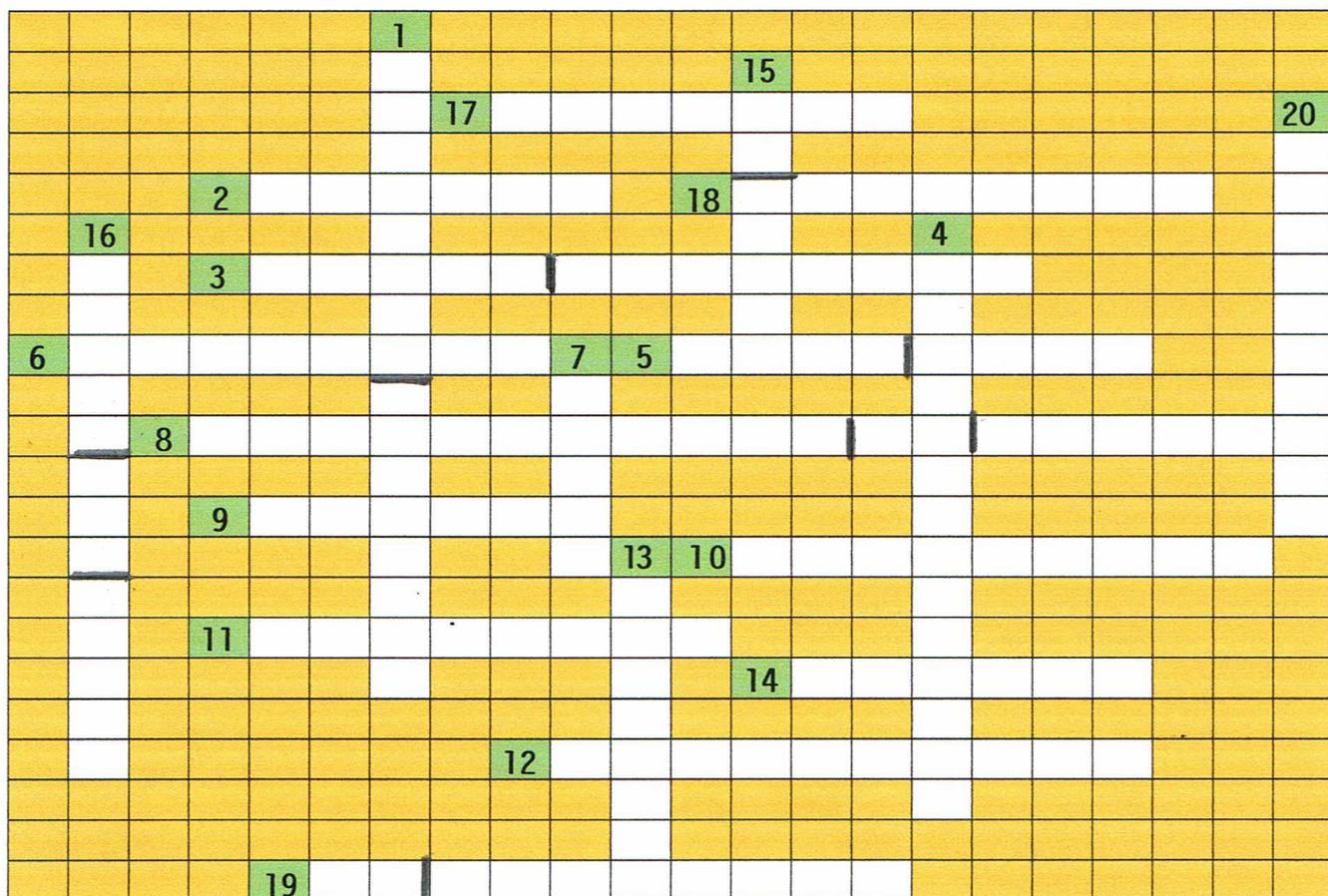


Dani's Gedecht Dia liewa Zitt

Vielmol heersch sàga, vu àlla Lit
 I müess gràd geh, I hà kai Zitt !
 Ob Fraid, ob Laid, ob Wohl, ob Weh,
 D'Zitt geht ùmma, si blibt nìt steh'.
 Si làuift àm Tàg, si làuift o' z'Nàcht,
 Ob dü schloofsch, ob dü besch verwàcht.
 Drùm stànd ùf und làch an jed'm Morga,
 Màch d'r net züa vehl unnetiga Sorga.
 Denn d'Zitt vergeht gàr g'schwend,
 Ném doch àlla Stùnda wia si aifàch send
 Sen'sa schlacht, loss sa geh fer emmer,
 Sen'sa güat, ném Zitt ùn frai'di dreber.

Poème Traduction

Les gens te disent bien trop souvent
 je suis trop pressé, désolé pas le temps!
 Que tu sois heureux, triste ou fatigué,
 Le temps s'écoule sans jamais s'arrêter.
 Il court le jour, passe au galop la nuit
 Que tu dormes ou pas, il ne fait pas de bruit.
 Alors lève-toi tous les matins et ris
 Ne pense pas de suite à tous tes soucis.
 Comme le temps passe si vite et sans attente
 Prends les heures comme elles se présentent,
 Elles sont mauvaises, alors laisse-les passer,
 Elles sont bonnes prends le temps d'apprécier.



MOTS CROISÉS SPÉCIAL STEINSOULTZ

1. Maire de la commune en 2000
2. Pierre mégalithique
3. Établissement d'enseignement communal
4. Village limitrophe au sud
5. Prénom directeur d'école en 2000
6. Commune bretonne jumelée avec Steinsoultz
7. Ville frontalière suisse
8. Bureau administratif communal
9. Signification de **soultz** dans Steinsoultz
10. Village suisse anciennement jumelé
11. Village limitrophe à l'est
12. Ecole des petits
13. Eau de vie en alsacien
14. Commune nouvelle limitrophe au nord-ouest
15. Familier pour désigner la grand-mère
16. Bâtiment communal polyvalent
17. Saint patron de la paroisse
18. Zoo alsacien le plus proche
19. Cours d'eau à Steinsoultz
20. Logis du curé

CONCOURS PHOTOS



Notre campagne et notre village sont de toute beauté et vous souhaitez nous faire partager vos plus beaux clichés. Un concours photo est désormais lancé. Le thème choisi pour la prochaine édition est le **givre** ou **la neige**. Merci de nous faire parvenir vos plus belles images des paysages d'hiver du Sundgau , une seule par personne sera sélectionnée.

Graines de Photographes, à vos objectifs !

Merci de nous faire parvenir vos meilleures photos sous
mairie.steinsultz@orange.com ou en boîte aux lettres à la mairie

Si vous pouvez rêver , vous pouvez le faire !
Walt Disney

BREDALE : SCHOKOLÀ DIAMÀNTA

Vorberaitig Zitt 30 minùta
Rùah Zitt 2 stunda
Bàchzitt 10 bis 12 minùta

- 1) Alles zamma dùa un zum a festa Daig verschàfa
- 2) Met'm Kristallzucker a 2 bis 3 cm decka Wurst rolla
- 3) En d'r chiali 2 stunda rùaja lò
- 4) Speter en 1 cm decki schible schnida un uf Bàchpapier lega
- 5) 10 bis 12 minùta bàcha uf 180 gràd.
- 6) Treckna lò uf'm a ròst.

Préparation des Diamants au Chocolat :

Temps de préparation : 30 minutes

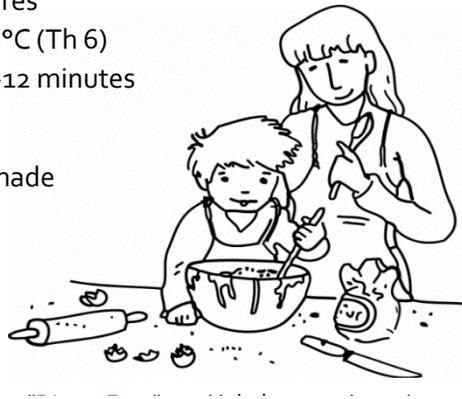
Temps de repos : 2 heures

Puissance du four : 180°C (Th 6)

Temps de cuisson : 10 -12 minutes

Ingrédients :

- 200 g de beurre pommade
- 120 g de cacao
- 100 g de sucre
- 300 g de farine
- 2 oeufs
- sucre cristal



Was brùcht's : 200 Gr. Butter
120 Gr. Kakao
100 Gr. Zucker
300 Gr. Mahl
2 Aier
(Kristallzucker zum rolla)



Mélanger le beurre pommade avec le sucre, le cacao, la farine et les 2 œufs jusqu'à obtenir une pâte homogène.

Façonner des boudins de pâtes d'environ 2 cm de diamètre puis rouler les boudins dans le sucre cristal.
Placer ces boudins au frais durant 2 heures.

Préchauffer le four à 180°C (Th 6).

Découper les boudins en rondelles d'environ 1 cm d'épaisseur et déposer les Diamants au Chocolat sur une plaque à pâtisserie perforée recouverte de papier sulfurisée ou d'un tapis de cuisson.

Enfourner les Diamants au Chocolat durant 10 – 12 minutes à 180°C (Th 6).

Laisser refroidir les Diamants au Chocolat sur une grille à pâtisserie.

Le MOT de la FIN

« Emporte dans ta mémoire pour le reste de ton existence, les choses positives qui ont surgi au milieu des difficultés. Elles seront une preuve de tes capacités et redonneront confiance devant tous les obstacles »

Paulo Coelho